



DISPOSITIF « GRATUITE DES MANUELS »

RENTREE 2020

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE

La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de financer le renouvellement des manuels scolaires pour les élèves des filières générales et technologiques concernés par la réforme du lycée.

Les lycéens de Seconde et de Première en ont bénéficié à la rentrée 2019 ; ceux de terminales s'y ajouteront en 2020.

Ces ouvrages, prêtés pour la durée de l'année scolaire, doivent être restitués en cette fin d'année scolaire pour pouvoir bénéficier aux élèves qui entreront dans ces classes à la rentrée 2020.

Toutes les précisions sur les modalités de restitution des manuels vous seront fournies par les fédérations de parents d'élèves (**FCPE et PEEP**). Dans le contexte sanitaire actuel, cette opération a fait l'objet d'un protocole spécifique rédigé avec l'appui d'un expert de l'Agence régionale de santé.

La restitution des ouvrages donnera le droit aux élèves d'obtenir, toujours gratuitement, le lot des manuels qui leur seront nécessaires pour la rentrée 2020.

Pour bénéficier de cette gratuité, les nouveaux élèves arrivant dans l'établissement en classe de **Seconde** devront s'inscrire au préalable sur l'application régionale:

www.mesdemarches.aidesrentree.fr

Les élèves auront accès au site dès la rentrée. Voici les différentes étapes à suivre :

- Etape 1 : Ils remplissent un formulaire d'inscription très simple (nom, prénom, date de naissance, lycée, seconde, coordonnées).
Leur espace personnel est ainsi créé.
- Etape 2 : Le lycée valide en ligne leur inscription.
Un message de confirmation est généré automatiquement.
- Etape 3 : Les aides de rentrée dématérialisées sont disponibles dans leur espace.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Mme Florence GUINFOLEAU-MARTIN

Service Scolarité Secondaire

Lycée Camille Guérin

Tél : 05 49 46 28 70